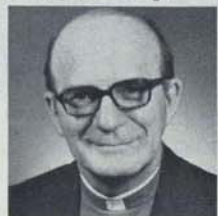


DECOUVERTE D'UNE RELIQUÉ DE KATERI TEKAKWITHA⁽¹⁾

On vient de faire à l'évêché de Chicoutimi une découverte qui pourrait bien être l'occasion d'activer chez nous la dévotion à Kateri Tekakwitha, cette jeune Amérindienne de Caughnawaga qui est décédée dans cette Mission en avril 1680, à l'âge de 24 ans, et que l'Eglise a déclarée bienheureuse en 1980.

En effet, une relique spéciale de la Bienheureuse, a été récemment trouvée par l'archiviste de l'évêché de Chicoutimi, l'abbé Jean-Philippe Blackburn, dans une section des archives où l'on déposait depuis longtemps d'anciennes et de récentes reliques. L'événement a d'autant plus d'importance, qu'au témoignage du Père Henri Béchar, S.J., vice-postulateur au Canada de la cause de Kateri, des reliques constituées d'ossements de la Bienheureuse sont rares en dehors de celles conservées et vénérées dans l'église Saint-François-Xavier de Caughnawaga.



M. l'abbé
J.-P. Blackburn

dans le cimetière de la Mission. Ainsi arrivait-il que l'on désignât celle-ci **Kateri tsi thiatat**, "endroit où Catherine fut enterrée".



M. l'abbé
J. Bouchard

UN PEU D'HISTOIRE

Née en 1656, d'une Algonquine chrétienne et d'un guerrier agnier d'Ossernenon, aujourd'hui Auriesville (New York), devenue orpheline en 1660, baptisée en 1676, Kateri Tekakwitha a dû se réfugier à l'automne de 1677 à la Mission Saint-François-Xavier établie sur la rive sud du Saint-Laurent, face à Montréal. Elle y décéda le mercredi saint, 17 avril 1680, et son corps fut d'abord inhumé

De 1680 à nos jours, les reliques de la Bienheureuse Kateri ont été l'objet de bien des translations et de bien des "épreuves" attenantes à celles-ci. Rien de surprenant donc si celles qui restent sont rares et recherchées.

En juillet 1676, la "Mission iroquoise de Laprairie" était déplacée, "à cinq quarts de lieue plus haut, sur le bord du fleuve, près de la rivière du Portage". L'on construisit immé-

diatement une chapelle qu'un coup de vent renversa en 1683. Une nouvelle chapelle fut bâtie dès 1684 et, pour répondre au souhait des fidèles, l'on y déposa le corps de Kateri inhumé quatre ans plus tôt dans le cimetière de la Mission. La translation aurait eu lieu la nuit afin d'éviter toute apparence de culte public.

A la suite d'un commun accord des autorités religieuses et civiles, l'emplacement de la Mission Saint-François-Xavier est de nouveau déplacé. Il est fixé à Caughnawaga ("Kanawake" "au Rapide", "au Sault"), village formé en 1716 et qui existe toujours. Longtemps cette Mission a porté le nom de **Sault-Saint-Louis**. De 1717 à 1719 on a procédé à la double construction d'une résidence pour les missionnaires et d'une église paroissiale. Et les reliques de la future Bienheureuse logèrent tantôt dans l'église tantôt dans la résidence des missionnaires.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en 1756, une partie des restes de Kateri, dont le crâne, a été remise à la Mission Saint-François-Régis (aujourd'hui dite Saint-Régis et située sur le territoire du diocèse de Valleyfield). Cette Mission avait été fondée l'année précédente par les Pères Jésuites au bénéfice d'un certain nombre de familles et de fidèles de la Mission Saint-François-Xavier de Caughnawaga. Malheureusement, voilà bien des années, un incendie consuma l'église de Saint-Régis et du même coup les précieuses reliques qui s'y trouvaient.

Enfin et plus récemment, soit le 1^{er} novembre 1972, ce qui restait des ossements de la Bienheureuse, lesquels avaient été temporairement conservés dans la résidence des Jésuites à Caughnawaga, a été définitivement et solennellement déposé dans "un tombeau neuf" à l'intérieur de l'église de cette Mission.

LA RELIQUÉ TROUVÉE À L'ÉVÊCHE

La relique découverte à l'évêché de Chicoutimi, d'une longueur de 6,4 cm et d'une largeur maximum de 3,8 cm, paraît être la partie inférieure du sternum (partie de la face antérieure du thorax). C'est d'ailleurs l'opinion confirmée par le docteur Dominique Gaudry qui fut médecin-chirurgien à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, de 1935 à 1952, et qui a procédé à l'examen de cette portion d'ossement.

Sur l'enveloppe qui protégeait la relique, ces quelques mots écrits de la main du Chanoine F.-X.-Eugène Frenette, archiviste à l'évêché de Chicoutimi de 1893 à 1943: **Relique de Catherine Tekakwitha, Iroquoise**. A l'intérieur de l'enveloppe, on a trouvé l'identification suivante: **"Image et relique de la Vierge Catherine Tekakwitha iroquoise morte en odeur de sainteté au village Sault Saint-Louis, P.Q., le 17 avril 1680. Donnée par le r.p. V. Burtin, miss., o.m.i."**

Le Père Nicolas-Victor Burtin, Oblat de Marie-Immaculée,

(1) Texte original d'un article reproduit (sans les 24 dernières lignes) dans l'hebdomadaire PROGRES-DIMANCHE, édition du 3 mai 1981, à la page 115. L'auteur, l'abbé Jacques Bouchard, directeur de l'Office des communications sociales du diocèse de Chicoutimi, l'a rédigé à la suggestion et avec la collaboration de l'abbé Jean-Philippe Blackburn, archiviste à l'évêché de Chicoutimi.

dont il est ici question, naquit en France en 1828 et exerça son ministère au Canada, particulièrement à Caughnawaga, comme missionnaire (1855-1856), puis vicaire (1859-1864) et curé (1864-1892). Le Père Burtin, qui est décédé en 1902, est aussi l'auteur d'une vie de Catherine Tekakwitha, un volume écrit en 1894.

Comment se fait-il donc que cette relique spéciale de la Bienheureuse Kateri ait été offerte à Mgr Dominique Racine? On doit d'abord se rappeler que le premier évêque de Chicoutimi était originaire de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, (Loretteville) dont les débuts, tout comme ceux de l'Ancienne-Lorette, se confondent avec les origines de la mission huronne de Lorette (1676). Encore aujourd'hui, les Hurons bénéficient de la présence de missionnaires, d'une église et d'une organisation paroissiale distinctes. Ayant grandi dans ce milieu et dans cet entourage, on comprendra sans doute l'intérêt qu'il portait à celle que l'on surnommait le Lys des Agniers, et dont la réputation de sainteté était largement répandue dans les diverses tribus amérindiennes. Après l'ordination épiscopale de Mgr Dominique Racine en 1878, le chef des Hurons avait d'ailleurs eu l'occasion, lors d'une fête en son honneur à la Jeune-Lorette, de lui exprimer l'amitié de la tribu huronne. Au surplus, Mgr Racine comptait dans son diocèse nombre de familles amérindiennes, qu'il estimait grandement.

Il ne faut donc pas chercher très loin les raisons qui en 1885 ont motivé Mgr Dominique Racine et son frère, Mgr Antoine, premier évêque de Sherbrooke, de demander au Pape d'introduire la cause de canonisation de Kateri. On doit également reconnaître que ces deux évêques fondateurs de diocèse furent bien inspirés de se confier à celle que tous les habitants du Canada, appelaient avec affection la "protectrice de la Nouvelle France".

Ce sont de très belles pages d'histoire qui permettent de relever la découverte de cette relique de la Bienheureuse Kateri Tekakwitha. Mais il y a plus. Il y a une invitation à découvrir la signification pour nous du témoignage de sa vie. Comme le soulignait Jean-Paul II à l'occasion de la béatification, "Kateri a été solidaire des siens en acceptant les tâches qui lui étaient dévolues dans la société amérindienne. Elle a refusé cependant, que l'on dispose d'elle selon les moeurs du temps. Elle a choisi librement de devenir chrétienne et de vivre les exigences de son baptême". (Message aux fidèles de Saint-Jean-de-Québec).

Souhaitons de plus, avec Mgr Jean-Guy Couture, et avec le Père Henri Béchar, Vice-postulateur de la cause, que le diocèse de Chicoutimi continue à s'intéresser à cette jeune Amérindienne et prenne part aux diverses initiatives pour hâter sa canonisation.

JACQUES BOUCHARD, ptre

UN SEMIS D'ÉTOILES



MALGRÉ LES APPARITIONS de Kateri au P. Chauchetière, à la bonne Anastasie Tegonhatsiongo et à son amie Marie-Thérèse, sa mémoire, comme celle des quatre Indiens dont elle avait prédit le martyre, aurait pu se perdre dans les halliers du temps. D'autant plus que les robes noires jugeaient inopportun alors de répandre sa dévotion à cor et à cri.

Pourtant dès l'été de 1680, les colons renseignés par les deux Français de Laprairie qui l'avaient vue étendue sur sa natte le lendemain de sa mort, aussi bien que ses compatriotes indiens se mirent à fréquenter son tombeau. Ils accouraient pour l'honorer et pour se recommander à son intercession. Plusieurs obtinrent ainsi des grâces spirituelles extraordinaires.

A mesure que les mois s'enchaînaient les uns aux autres, le P. Chauchetière se sentait de plus en plus inspiré de publier les vertus de la Vierge iroquoise. Il n'osa pas. Des cancans entendus pendant la vie du Lys des Agniers lui faisaient craindre de tomber dans l'illusion. Parfois il désapprouvait dans son coeur les honneurs qu'on rendait à la défunte; parfois il allait lui-même au tombeau, et persuadé de l'éminente sainteté de celle qu'il avait si bien connue, en faisait autant et même plus que les autres.

En janvier 1681, neuf mois après la mort de Kateri Tekakwitha, le religieux barguinait toujours. Vers la fin du mois, on vint le chercher pour assister Claude Caron, qui était à l'extrémité. Le malade demeurait à environ une lieue de la Mission, à la Fourche, une des côtes de la Prairie de la Madeleine dont le P. Chauchetière était desservant. Peu auparavant, un chirurgien de Montréal, de toute évidence, Antoine Barrois, était passé chez Caron et lui avait promis de lui apporter des remèdes, mais sans grand espoir de le guérir. Il en avait une si mauvaise opinion qu'il assura plusieurs fois aux parents du malade que c'était la fin.